



avec le soutien



Journée régionale photovoltaïque

ST MAUR – 26 SEPTEMBRE 2018

MUTUALISER LES PROJETS

AUDE GRESSIER, CA 36
PIERRE-GUILLAUME CUISSINAT, CA18

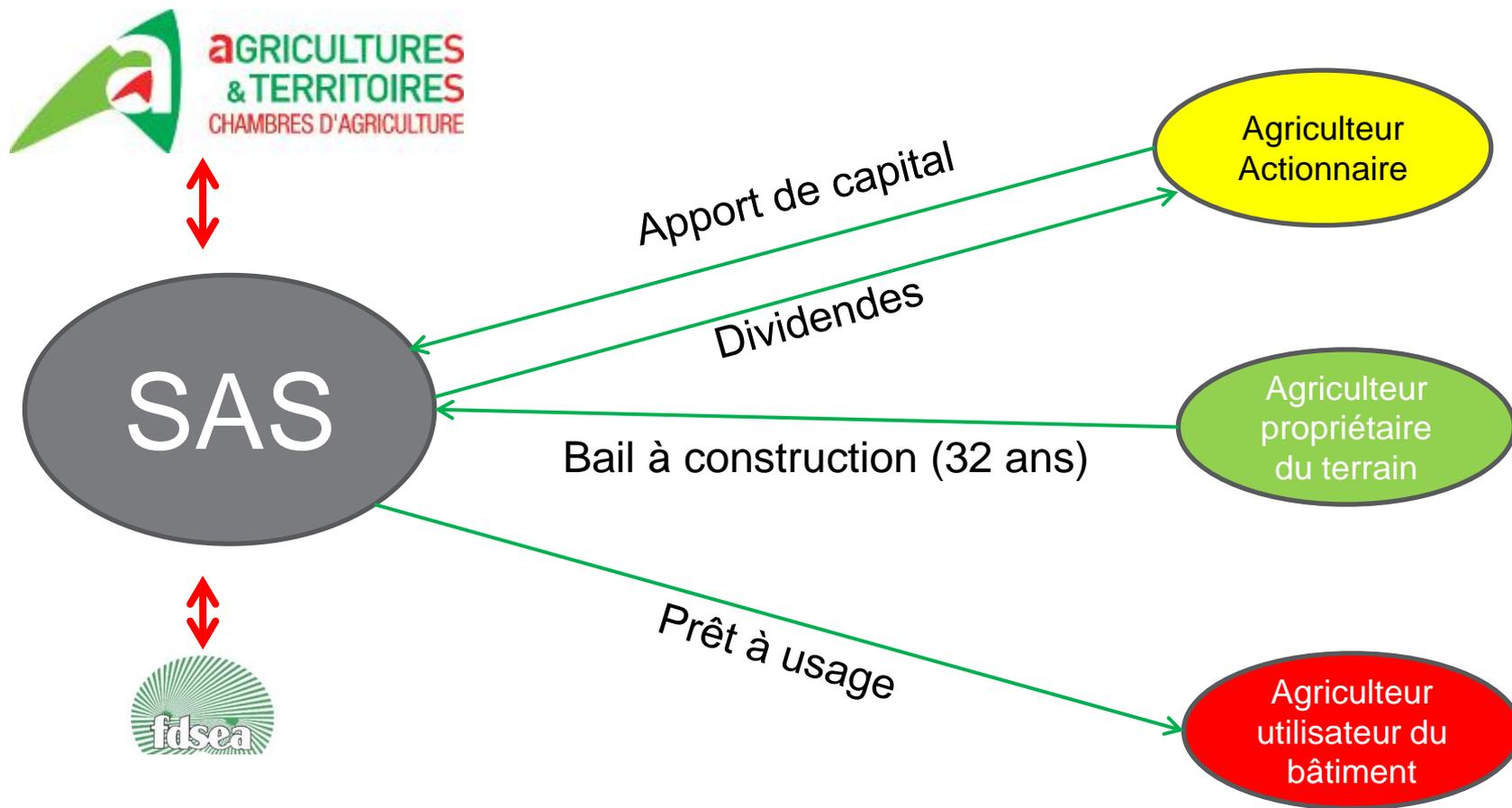
L'INTÉRÊT DU PHOTOVOLTAÏQUE COLLECTIF

Répondre à un réel besoin de bâtiments destinés à l'activité agricole

- ✓ Avoir un constructeur commun pour les bâtiments
- ✓ Avoir un installateur commun pour le photovoltaïque
- ✓ Mutualisation des démarches administratives : permis de construire, PTF, consuel
- ✓ Mutualisation du terrassement, du géomètre, de l'étude de sol, de la maçonnerie
- ✓ Mutualisation de la maintenance, l'assurance et le nettoyage
- ✓ Mutualisation du raccordement (en domaine privé)
- ✓ Mutualisation de l'aménagement des bâtiments
- ✓ Force de négociation auprès des banques, des assureurs, d'ENEDIS, de l'installateur et des différents fournisseurs
- ✓ Sécuriser la production d'électricité et donc les recettes générées permettant le remboursement des annuités
- ✓ Maintien de l'activité économique sur le territoire
- ✓ Création de liens entre les entrepreneurs du territoire (agriculteurs, artisans) et les divers administrations
- ✓ **Un vrai projet aux dimensions humaines et économiques créateur de valeur ajoutée**

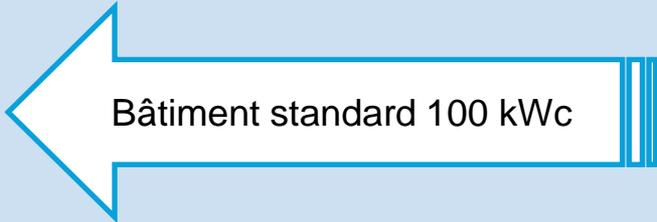
26 SEPTEMBRE
2018

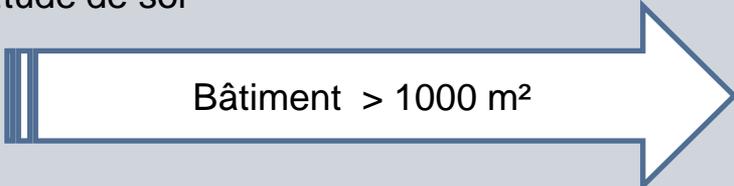
Interactions SAS



26 SEPTEMBRE
2018

LES DIFFÉRENTS MONTAGES FINANCIERS

| SAS | Agriculteur |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Bâtiment : maçonnerie, charpente, ossature, bardage- Centrale solaire- Raccordement- Géomètre- Etude de sol- Maçonnerie- Permis de construire- Notaire | <ul style="list-style-type: none">- Capital social- Terrassement- Aménagement intérieur  <p>Bâtiment standard 100 kWc</p> |

| SAS | Agriculteur |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Charpente- Centrale solaire- Raccordement- Géomètre- Etude de sol  <p>Bâtiment > 1000 m²</p> | <ul style="list-style-type: none">- Capital social- Terrassement- Aménagement intérieur- Bardage selon enveloppe- Bâtiment : maçonnerie, ossature- Permis de construire- Maçonnerie- Notaire |

SAS – RÔLE DES CHAMBRES D'AGRICULTURES



- Animation
- Bâtiment (technique, négociation, PC)
- Photovoltaïque (technique, économique négociation, suivi....)
- Appui sur la construction du Business plan

Dossier GRE

- Appui sur les PTF
- Organisation de chantier

26 SEPTEMBRE
2018



JOURNÉE RÉGIONALE
PHOTOVOLTAÏQUE

INVESTIR EN GROUPE : POUR QUELS BESOINS?

Activité de chacun

Surface nécessaire en bâtiment

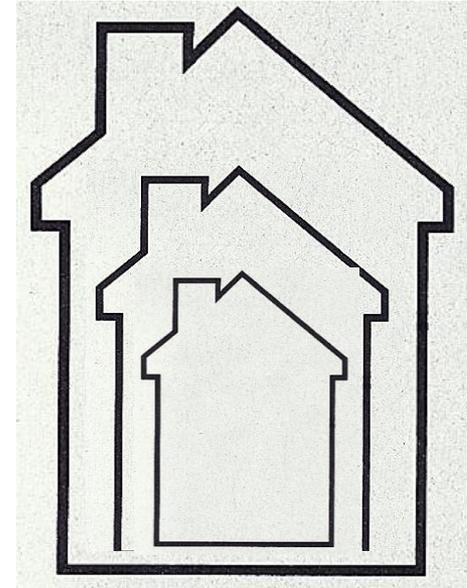
- Nombre d'animaux
- Volume de stockage nécessaire?

Orientation idéale

- Selon topographie du site,
- Selon si élevage ou non

Distance de raccordement envisagée

Temps à consacrer au projet collectif



INVESTIR EN GROUPE : DES OBJECTIFS COMMUNS

Bâtiment neuf ou existant?

- Bâtiment monopente? Bipente?
- Quelle surface?
- Quelle orientation?
- Quelles conditions d'aménagement? Quel bardage?
- Quelles contraintes techniques? (bardage bois? Lumière? Isolation? Volumes?)

Distance maximale du transfo pour intégrer le groupe?

Quel impact financier sur les exploitations?

Vente totale obligatoire

AOS ou obligation d'achat?

Investir ensemble sans créer de société?

26 SEPTEMBRE
2018

PLANNING

1 à 2
ans

| Principales étapes | Acteurs et contenu |
|---|---|
| Formation du groupe | Réunions, visites terrain |
| Définition des objectifs et besoins communs | Réunions, enquêtes, travail sur les plans |
| Consultation des fournisseurs | Bâtiment, solaire, maçonnerie, etc. |
| Constitution de la société | Statuts, règlement intérieur et démarches administratives |
| Diverses études préalables | Géomètre, étude de sol, permis de construire |
| Plan de financement | Partenaires financiers |
| Demande de Raccordement et contrat | ENEDIS et EDF OA |
| Accompagnement phase travaux | Suivi de chantier(s) |

26 SEPTEMBRE
2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CENTRE-VAL DE LOIRE

avec le soutien



TEMOIGNAGES

LAURENT CHATEIGNER

PRÉSIDENT SAS INDRE AGRI SOLELEC

LAURENT VIALLET

PRÉSIDENT DE LA SAS INDRE ÉNERGIE SOLAIRE

DES QUESTIONS?

26 SEPTEMBRE
2018



Des conseillers
à votre écoute

LOIR-ET-CHER
Christophe BEAUJOUAN
Tél. 02 54 55 74 74
christophe.beaujouan@loir-et-cher.
chambagri.fr



LOIRET
Laurent LEJARS
Tél. 02 38 70 90 12
Port. 06 71 58 30 86
laurent.lejars@loiret.chambagri.fr

INDRE-ET-LOIRE
Sylvain GUINEBERTEAU
Tél. 02 47 48 37 25
Port. 07 76 84 02 52
sylvain.guineberteau@cda37.fr



CHER
**Pierre-Guillaume
CUISSINAT**
Tél. 02 48 23 04 63
p.cuissinat@cher.chambagri.fr



INDRE
Aude GRESSIER
Tél. 02 54 61 61 13
aude.gressier@indre.chambagri.fr



Côme GEROUDET
Tél. 02 48 23 04 42
c.gerouDET@cher.chambagri.fr



JOURNÉE RÉGIONALE

CONFERENCE « MUTUALISER LES PROJETS »

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

Château des Planches
à Saint-Maur (36) 9h30-17h

CENTRE-VAL DE LOIRE

JOURNÉE RÉGIONALE
PHOTOVOLTAÏQUE

TROISIÈME ÉDITION

ENTRÉE GRATUITE - SALON EN CONTINU

Repas gratuit sur inscription avant le 15 septembre 2018

Expertise &
Accompagnement

Assistance à maîtrise
d'ouvrage

Exploitation et
Maintenance

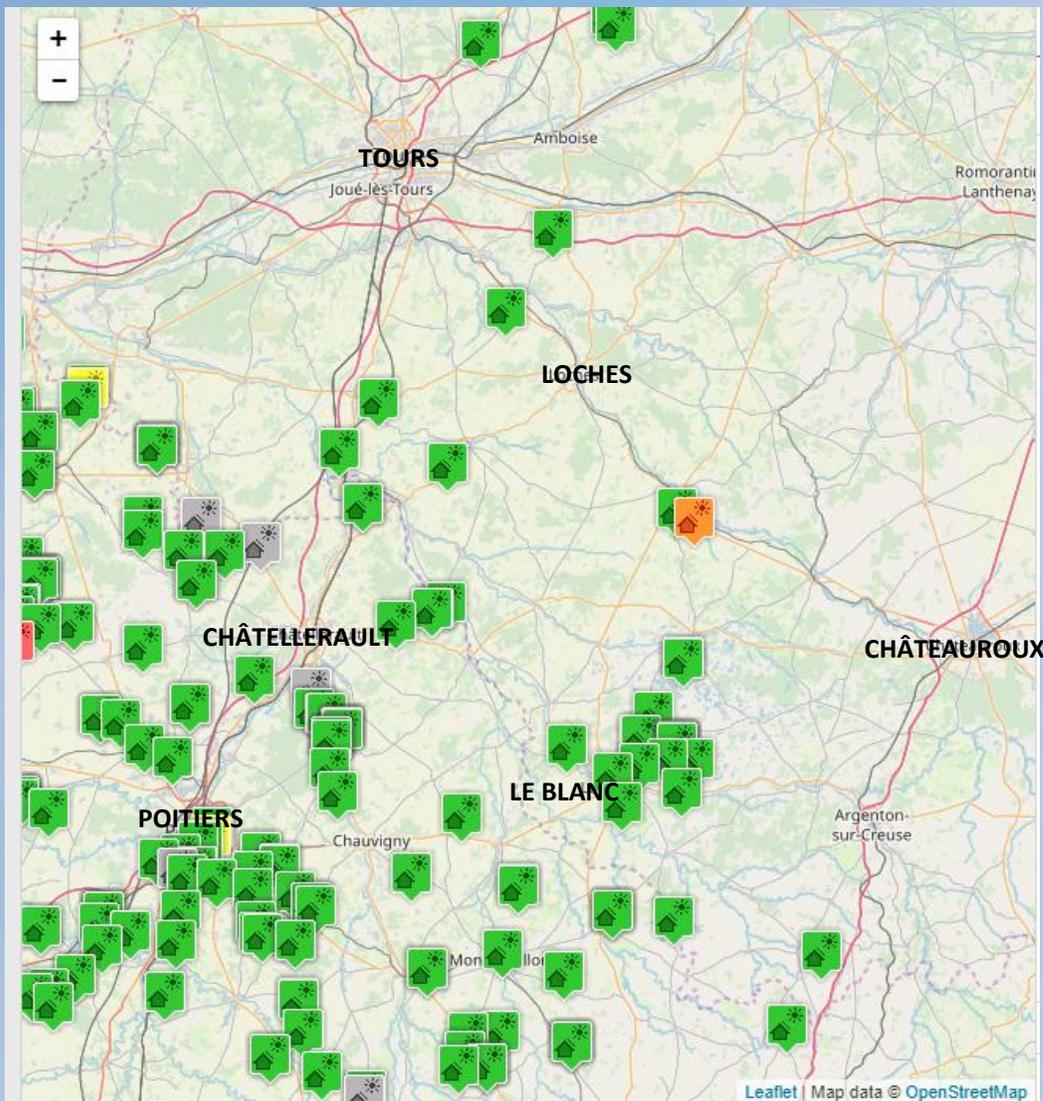


Construction d'un
bâtiment neuf



Rénovation d'une
toiture existante

AGRISOLEIL INNOVATION EN CHIFFRES



Depuis 200 :
12 SAS créées regroupant **200** associés répartis dans
7 départements

Nous ouvrons un nouveau groupe AGRISOLEIL 2019

Un concept mutualiste créé par et pour les Agriculteurs

Une expérience et un savoir-faire reconnus dans le secteur

Une pleine indépendance vis-à-vis des fournisseurs

Un fort pouvoir de négociation porté par notre volume

UN BESOIN ? PLUSIEURS POSSIBILITÉS

**Vous identifiez un besoin sur votre exploitation :
bâtiment neuf ou toiture existante à valoriser**



Quelle solution adopter ?



SANS PV

Option 1 : construire un bâtiment sans toiture PV



- Coûts d'investissement élevés
- Pas de CA généré
- Pas d'effet d'amortissement

AVEC PV

Option 2 : faire appel à un tiers investisseur



- Pas de maîtrise sur le projet : contraintes pouvant impacter l'usage du bâtiment
- Un faible revenu dégagé (loyer)
- Pas d'investissement à apporter

Option 3 : investir seul



- Coûts d'investissement élevés
- Capacité d'endettement limitée
- Démarches longues et complexes
- Maîtrise totale du projet
- CA généré + intégralement perçu mais imposable

Option 4 : investir en groupe



- Maîtrise du projet (actionariat)
- Accompagnement à chaque étape et Liberté d'action
- Coûts d'investissement faibles (économies d'échelle)
- Effet d'amortissement (cycle long)
- Risque financier assumé par la SAS
- CA conservé et redistribué entre les actionnaires



EN COLLECTIF : QUI FINANCE QUOI ?



SAS

Emprunt réalisé sur 15 à 18 ans :

120 000€

Bâtiment (maçonnerie, charpente métallique, bardage 3 faces, gouttières, couverture bac acier simple)

Raccordement

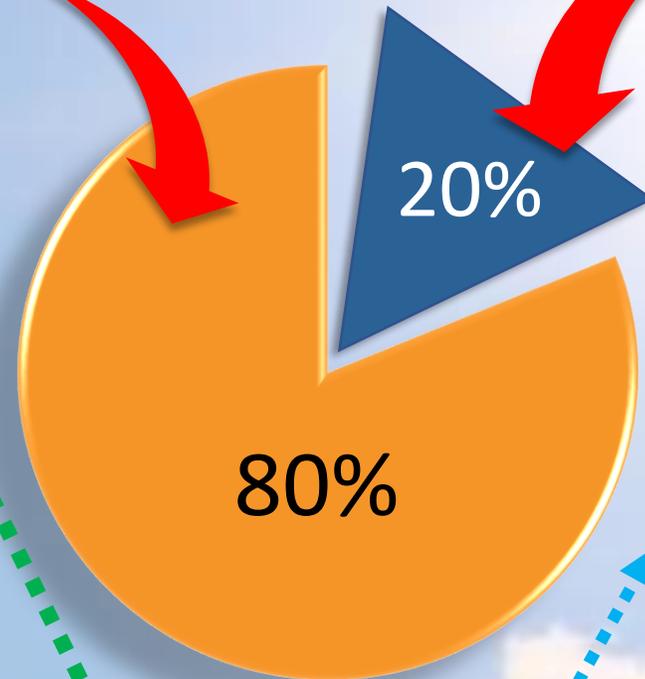
Frais de gestion (étude de faisabilité, dépôt dossier de raccordement, AO/sélection fournisseurs, suivi de chantier, constitution SAS, supervision, maintenance, assurance etc...)

Centrale PV

Urbanisme

Juridique

150 000€



PORTEUR DE PROJET

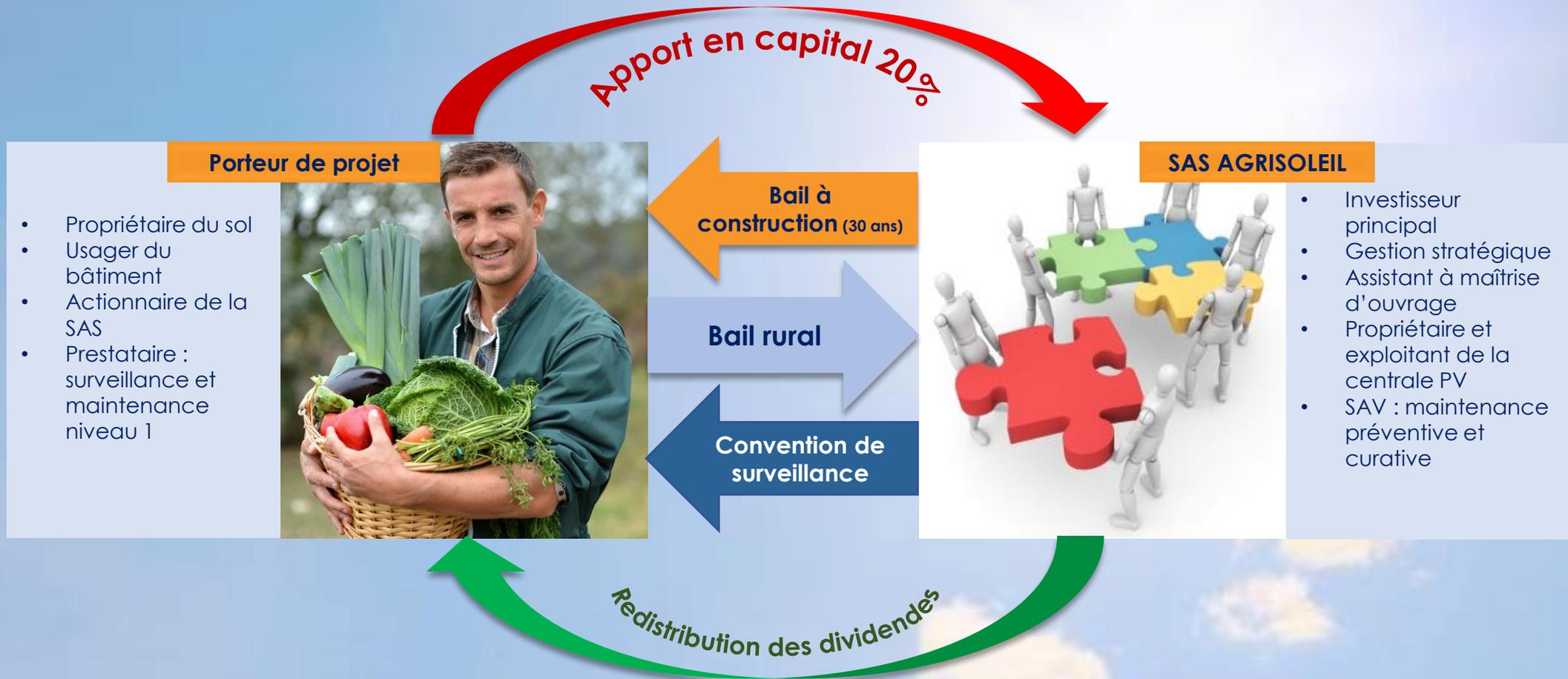


| | Estimation |
|--|-------------------------------------|
| Apport en capital | 30 000€ |
| Options bâtiment | À chiffrer selon les besoins |
| Surcoût raccordement | Selon PTF |
| Travaux annexes (terrassement + tranchée PDL-LT) | À chiffrer |
| Total (prévisionnel) | 30 000€ |

Si la somme bâtiment + raccordement est < à 72 000€

la SAS finance l'un de ces postes à hauteur du delta

INVESTIR EN GROUPE : UNE FORMULE « GAGNANT-GAGNANT »



- ✓ Vous gardez la maîtrise du projet et avez un réel pouvoir de décision
- ✓ Les choix sont faits collégialement dans l'intérêt de tous
- ✓ Vous transférez les risques à une entité distincte de votre exploitation ou patrimoine privé